

# COUPS DE THEATRE

## Le Journal du Théâtre de l'Imprévu

n°2 - 1<sup>er</sup> semestre 2003

### **E**ditorial

*A l'automne de cette année, le Théâtre de l'Imprévu va mener à bien sa douzième création "Un homme ordinaire pour 4 femmes particulières". C'est toujours un moment particulier car au delà de la prise de risque c'est l'aboutissement d'un travail au long cours. Pour cette pièce, une durée de 18 mois s'est écoulée depuis le choix du texte en passant par sa production, les répétitions, etc... jusqu'aux premières représentations. Mais, 2003 est surtout une année importante pour les compagnies de théâtre et les intermittents du spectacle puisque leur statut va changer, les mettant un peu plus en difficulté. S'il est vrai que les intermittents du spectacle ont un statut social particulier, cela est inhérent à leur profession. Alors, même si nous défendons ce statut d'intermittent mais surtout une certaine philosophie du théâtre avec ses valeurs culturelles et éducatives, nous avons choisi de vous exposer les faits tels qu'ils existent dans la rubrique "Au quotidien" pour que vous vous fassiez votre propre opinion!*

### **A**ctualités

Dans le programme des représentations paru dans le

numéro 1 du journal, nous pouvons remarquer que le Théâtre de l'Imprévu était présent par deux fois à la Carrosserie Mesnier de Saint-Amand-Montrond: le 14 décembre pour la lecture publique de la pièce "Un homme ordinaire pour 4 femmes particulières" et le 1<sup>er</sup> février pour une représentation de "La poussière qui marche". En fait, le Théâtre de l'Imprévu est en "résidence" dans cette ville du Cher de septembre 2002 à juin 2003, ce qui se manifeste par diverses propositions. En effet, deux soirées cabaret sont au programme avec les spectacles "Boris et Bobby" et "Lucy Valrose" ainsi que des actions de formation en milieu scolaire (avec Eric Cénat) et en direction des comédiens amateurs (stage animé par Stella Serfaty, metteur en scène de "La poussière qui marche" et de "Un homme ordinaire..."). De plus, pour la préparation de ce spectacle, la nouvelle création du Théâtre de l'Imprévu, toute l'équipe s'est retrouvée à la Carrosserie Mesnier pour deux semaines de répétition. Cette "résidence" n'est pas la première pour le Théâtre de l'Imprévu puisqu'en 1999, à Rennes, la compagnie s'était déjà familiarisée avec cette expérience pendant six mois autour de la création "Les Forçats de la route". L'avantage majeur de s'établir en résidence est de bénéficier de moyens logistiques et

financiers pour mener à bien le processus de création mais également pour développer le rôle social et éducatif cher au Théâtre de l'Imprévu.

### **A**u quotidien

Par définition, un intermittent est une personne qui, au cours d'une année, va avoir une succession de contrats à durée déterminée (CDD), pour le compte de plusieurs employeurs, qui alternent avec des périodes d'inactivité. Dans le code du travail, le législateur a établi une liste d'activités pour lesquelles un employeur ne peut pas recourir à un contrat à durée indéterminée parmi lesquelles le spectacle et le cinéma. Néanmoins, des artistes peuvent être engagés sur un contrat de longue durée et sont assimilés alors à des permanents.

L'intermittence du spectacle est un mode particulier d'indemnisation du chômage (annexes VIII et X de l'assurance chômage). En effet, l'intermittent bénéficie d'un régime ASSEDIC spécifique sous réserve de remplir deux conditions : les personnes concernées doivent être embauchées sous CDD et doivent justifier de 507 heures de travail sur les douze mois précédant la rupture de leur contrat de travail. Ce contrat est un CDD dit d'usage, il peut

donc être renouvelé plusieurs fois.

Enfin, le paiement d'une représentation à un artiste représente à la fois la durée de la représentation mais aussi les temps de préparation, l'avant et l'après spectacle. Le code de la sécurité sociale détermine qu'un cachet isolé représente 12 heures de travail et qu'à partir de 4 cachets consécutifs d'un même employeur, chacun des cachets est pris en compte pour 8 heures.

Voilà pour la situation actuelle, mais plusieurs réformes de ce régime sont en cours qui fragilisent un statut déjà précaire. En effet, parallèlement à la baisse du budget de la Culture, un doublement des cotisations est prévu pour les employeurs et les salariés relevant des annexes VIII et X de l'assurance chômage ainsi qu'un nombre d'heures d'activité minimum de 606 heures dans les 12 derniers mois.

Il est estimé que 30 % des actuels intermittents du spectacle parviendraient au seuil fatidique des 606 heures et que seules les grosses productions viables sur le plan commercial pourront subsister. Même s'il est indispensable de réformer le régime spécifique des intermittents, il faut reconnaître qu'un certain nombre d'abus, notamment dans le secteur de l'audiovisuel où salariés journalistes et techniciens ont un statut d'intermittent, devrait être évité pour un meilleur équilibre.

---

## Levée de rideau

Dans cette rubrique, nous vous ferons découvrir ou

redécouvrir un spectacle en cours de programmation.

En ce début d'année, "La poussière qui marche" est le spectacle le plus joué par le Théâtre de l'Imprévu, notamment à Paris. Créée en 2001, cette pièce est l'adaptation de "La Supplication" de Svetlana Alexievitch, journaliste biélorusse qui est allée trois années durant à la rencontre du monde de Tchernobyl. Ce spectacle nous présente le quotidien après la catastrophe de personnes aussi différentes que des soldats, paysans, médecins, physiciens, hommes politiques. Ces hommes et femmes présentés sur scène nous parlent de leur vie nouvelle face à l'horreur impalpable mais implacable de la radioactivité. Le plus frappant pour le spectateur est de constater combien cette réalité mise à nue lui a échappé aux moments des faits, en partie due à la volonté politique de cacher la vérité. Comment vivre dans ce pays où « l'on enterre la terre »...

---

## Demandez le programme!

Le Théâtre de l'Imprévu va jouer pour vous :

- **Primo Levi (lecture)**  
**Limoges**, Bibliothèque, le 7 février
- **Ingré**, Lycée M. Genevoix, le 11 février
- **Oisemont**, Bibliothèque, le 5 avril
- **La poussière qui marche...**  
**Paris 18<sup>ème</sup>**, Lavoisier Moderne Parisien, les 4, 5, 6, 11, 12, 13, 18, 19 et 20 février

**Bou**, Salle des fêtes, le 8 mars  
**Orléans**, Scène Nationale, le 6 mai

**Lèves**, Espace Soutine, le 13 mai

**Strasbourg**, Théâtre La Scala, les 16, 17 et 18 mai

- **Boris et Bobby**

**Villiers sur Orme**, Salle des Fêtes, le 4 avril

**Ingré**, Salle des Fêtes, le 23 mai

**Villabon**, Salle des Fêtes, le 24 mai

- **Lucy Valrose**

**Ardon**, Festival, les 30 et 31 mai

**Saint Amand Montrond**, Carrosserie Mesnier, le 20 juin

- **Un homme ordinaire...**

**Orléans**, Médiathèque, le 13 juin (lecture)

- **Les forçats de la route**

**Amboise**, Théâtre, le 20 juin

**Lignières**, Les Bains Douches, le 28 juin

---

Rédacteur : Philippe Dingeon

Pour tout contact avec le



Maison Bourgogne  
108, rue de Bourgogne  
45 000 Orléans

Téléphone/fax : 02 38 77 09 65  
theatre.de.l-imprevu@wanadoo.fr

- Directeur artistique :  
Eric Cénat

Bureau du  
Théâtre de l'Imprévu :

- Président : Pascal Vion
- Vice-prés. : Philippe Dingeon
- Trésorière : M-Françoise Cénat
- Secrétaire : Virginie Fataccioli